

FORMATION AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX- AIPR - CATÉGORIE OPÉRATEUR

Cette autorisation est demandée aux concepteurs travaillant dans le milieu des travaux publics et des jardins espaces verts.

Elle se base sur la reconnaissance, l'identification et la création des réseaux aéro-souterrains.

Elle vise la prévention des dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux effectués dans leur voisinage.

Elle est délivrée pour une durée de 5 ans.

PROGRAMME

Introduction :

- Tour de table des participants

Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers :

- Marquage, piquetage au sol, cartographie.

Procédures exécutants avant les chantiers :

- Formulaire de DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Vérification des compétences des intervenants.
- Présentation et mode d'emploi du guide technique.
- Lecture des indices et affleurants.
- Optimisation des travaux avec ou sans tranchée.

Au cours du chantier :

- Analyse préventive et curative.
- Constat de dommage : responsabilités, formulaire.
- Constat d'arrêt de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire.

Examen :

- Passage de l'examen AIPR

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité d'opérateur en vue d'obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, AIPR
- Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique
- S'exercer sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences
- Se préparer pour le QCM
- Passer le QCM

LES + DE LÉA-CFI

- + Des plateformes pédagogiques de dernière génération.
- + Un interlocuteur formation continue LÉA-CFI dédié pour vous accompagner dans la définition de vos besoins de formation.



DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)



DATE & DÉLAI

À consulter sur le site : www.lea-cfi.fr



CAMPUS

Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 Jouy-en-Josas



TARIF / FINANCEMENT

À consulter sur le site : www.lea-cfi.fr

Une école de



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
EDUCATION

MODALITÉS

Évaluations pédagogique

- Test théorique pour obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux dans la catégorie : OPERATEUR.
- Durée 1 heure - 40 questions
- Score minimum pour obtenir l'AIPR : 48 points sur 80 (60% de bonnes réponses)
- Transmission de l'autorisation dans les 5 jours ouvrés
- En cas d'échec, possibilité de repasser ultérieurement le test seul (passage du test : 1 heure - tarif : 90 €)

Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Catégorie Opérateur
- **Méthodes mobilisées**
- Livret AIPR Opérateur remis en début de formation
- Mise à disposition de tablette pour passer l'épreuve

CHIFFRES CLÉS

93 %

de stagiaires satisfaits sur l'ensemble des formations continues

INFORMATIONS PRATIQUES

Stationnement

- Gratuit sur le site de Jouy-en-Josas (nous prévenir lors de l'inscription).

Restauration

- Micro-onde à disposition

Accessibilité au campus

- Accès PMR (personne à mobilité réduite)

RÉFÉRENT HANDICAP

Raphaël FAUCQUEMBERGUE
Directeur du développement
rfaucquembegue@lea-cfi.fr
06 86 33 09 38

CONTACT

Stéphanie Leleu
Ingénieur d'Affaires -
Relations Entreprises
sleleu@lea-cfi.fr
07 64 81 06 61

LÉA-CFI

Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 JOUY-EN-JOSAS

JE M'INFORME SUR

www.lea-cfi.fr (FC)



SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez besoin d'adapter des moyens de la formation en raison d'une situation de handicap, merci de nous le faire savoir dès l'inscription.
Accessibilité aux locaux.